

Les OGM sur les traces des Nouveaux Programmes d'Études

La République du Bénin est-elle en train de glisser progressivement vers le chemin épineux des Organismes Génétiquement Modifiés ? Er tout cas, la question mérite d'être posée au regard de la découverte sur Internet du nom de ce pays (symbole de la production de coton de qualité en Afrique de l'Ouest) sur une liste de huit Etats de l'Afrique de l'Ouest engagés de force ou de gré dans un Projet de Biosécurité initié depuis peu par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et financé par la Banque Mondiale (BM), tout ceci sous le parapluie de l'Organisation sous-régionale qu'est l'UEMOA. Le hic dans cette affaire, c'est que le Bénin depuis le Mercredi 06 Mars 2002 est sous un moratoire de cinq (05) ans qui arrive normalement à terme le 05 Mars 2007 à 00 heure. Dès lors, on se demande, « Que Diable va-t-il chercher dans un bénitier ? »

Marcel-Luxe Zounmènou

Ça ne pouvait pas autant commencer mal pour le projet régional de Biosécurité en Afrique de l'Ouest. A la veille de l'importante rencontre de Cotonou qui consacra sa mise sur orbite, le mercredi 20 septembre dernier, la société civile à travers le réseau Jinukun donne de la voix par le biais d'une conférence de presse au chant d'oiseau de Cotonou. Objectif de cette conférence ; dénoncer la stratégie sinieuse de la Banque Mondiale et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui s'investissent dans l'introduction de force du coton Bt (le coton transgénique) en Afrique de l'Ouest et appeler les organisations de la société civile à la résistance.

« Le projet Régional de Biosécurité en Afrique de l'Ouest constitue un cheval de Troie pour introduire les OGM en Afrique de l'Ouest » ainsi planta le décor M. René Sègbènou, coprésident du réseau Jinukun et conférencier principal. Il démontrait ainsi que ce projet n'est que la dénomination déguisée d'un projet pervers pour introduire les OGM dans l'agriculture ouest africaine. Les bailleurs de fonds que sont la Banque Mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) y ont trouvé deux fallacieux objectifs. Le premier est environnemental puisqu'il vise à protéger la biodiversité contre les risques potentiels associés à l'introduction des OGM en Afrique de l'Ouest. Le second serait un objectif de développement (selon les chantages du projet) puisqu'il vise à mettre en œuvre un cadre de biosécurité pour les essais en champ, en milieu confiné et pour la commercialisation des plantes transgéniques et des produits dérivés en commençant par le coton. La juxtaposition de ces deux objectifs permet de dégager plusieurs remarques. On retient d'abord que l'introduction des OGM en Afrique est accompagnée de risques potentiels comme le reconnaissent les auteurs du fameux projet. Ensuite qu'il y aura des essais en champ et en milieu confiné et la commercialisation

des plantes transgéniques. On en déduit finalement que la biosécurité n'est rien d'autre que l'introduction des OGM en Afrique. Chose curieuse puisque la biosécurité vise à sauvegarder la biodiversité de nos pays au détriment des OGM qui prône le bradage de notre patrimoine génétique. Comme pour confirmer tout le mal qu'on pensait d'eux et pour afficher leur intention cynique, ils priorisent d'abord le coton, premier produit d'exportation pour nos Etats.

Le conférencier a fait remarquer que le problème du coton dans la sous-région ne sont ni la semence, ni la productivité, ni le rendement. Il s'agit précise-t-il, des subventions que les Etats-Unis et l'Europe accordent à leurs producteurs de coton au mépris des règles de l'OMC, de la mauvaise organisation de la filière et la non transformation du coton sur place.

Une violation des textes

Le fameux projet régional de biosécurité en Afrique de l'Ouest est l'exemple patent de la violation des lois de la République par les autorités de notre pays. Et pour cause, le Bénin a ratifié en 2000 le protocole de Cartagena qui demande à chaque pays de sensibiliser sa population sur les risques liés à l'introduction des OGM dans l'agriculture. De même, il a pris un moratoire le 06 mars 2002 et ce moratoire recommande, entre autres, d'organiser des tables rondes télévisées et radiodiffusées et faire un battage médiatique soutenu devant permettre à l'opinion publique d'être largement informée sur les OGM et d'exiger l'étiquetage de produits pour renseigner les consommateurs sur leur teneur en produits OGM. Rien de tout cela n'a été fait par le comité national de biosécurité qui, pire encore travaille pour l'avènement de ce projet diabolique avec en amont la pression des multinationales que sont Monsanto et Syngenta. C'est pour le respect des textes que le réseau Jinukun et la coalition pour la protection du Patrimoine Génétique Afri-

cain (COPAGEN) par la voix de M. René Sègbènou a lancé un appel aux organisations paysannes, aux associations de défense des consommateurs, aux syndicats et aux ONG pour résister à toutes les tentatives visant à introduire les OGM dans l'agriculture béninoise.

De la bouffe en perspective

La cupidité de nos cadres prend des proportions inquiétantes. Les 23 millions de dollars de ce projet fait déjà saliver certains cadres de nos ministères, des structures en charge de la gestion de l'agriculture, des ingénieurs et autres Scientifiques en mal d'inspiration. Leur ultime rêve à l'étape actuelle des choses est que ce projet voit rapidement le jour : et bonjour la bouffe ! Peu importe pour eux les inconvénients sur notre agriculture et la santé des consommateurs. Ils multiplient les stratagèmes et les manœuvres les plus subtiles pour cacher le projet au peuple jusqu'à sa mise en exécution tel que le nébuleux Nouveaux Programmes d'Études qui fait aujourd'hui l'objet de beaucoup de contestations. Ayant constaté que le réseau Jinukun et la COPAGEN leur font obstacle, ils ont décidé de les écarter de toutes les concertations liées à ce projet. La preuve, lors de la rencontre de Cotonou tenue du 21 au 22 Septembre dernier, dans un premier temps, les organisateurs leur ont fait croire que la rencontre ne tient plus. Ayant constaté que ces deux organisations ont le secret des coulisses, ils leur ont signifié que les membres de la société civile ne sont plus les bienvenues à ce forat. Mais chose curieuse, les organisateurs ont fait appel à d'autres ONG ignorant tout des questions d'OGM pour jouer le rôle de figurants. Tous ces stratagèmes suffisent pour confirmer que ce projet est pervers et dangereux pour nos Etats. Sinon, a-t-on besoin de cacher pour autant et de manigancer autour d'un bon projet ? Non, car les bonnes choses se disent et se vendent souvent sur la place publique. Seul rappel



L'Association GRAIN INTERNATIONAL et la campagne anti-OGM

pour les partisans d'un tel marché de dupe, l'histoire rattrape toujours. Car, la course à l'argent frais ne saurait être un motif suffisant pour embarquer nos Etats dans une aventure ambi-

guë que seules les populations en seront les derniers dindons de la farce. Autorités de ce pays, votre conscience est vivement interpellée !

SOS PARLEMENT !

Roger MEDEGAN FAGLA

Les cadres Béninois sont-ils effectivement des crétiens comme tentait à le démontrer tout récemment un membre de la Société Civile Béninoise et de surcroît un responsable de Transparency International Bénin ? Non ! Je n'ose pas croire une telle boutade. Et justement pour me convaincre, il va falloir que cette fois-ci, les Honorables Députés à qui la Constitution du 11 Décembre 1990 confère l'initiative du vote et de l'amendement des lois dans l'intérêt supérieur de la Nation se saisissent très rapidement de ce dossier ; d'abord pour interpellier le Gouvernement à travers une question orale avec débats. Ensuite, chercher à soulever les avantages et les inconvénients d'un tel projet pour y ressortir l'intérêt des populations qu'ils sont supposés défendre. Enfin, les parlementaires Béninois doivent aider à la mise en place au niveau national d'un cadre réglementaire de biosécurité qui permette la préservation des droits des communautés locales sur leurs ressources génétiques. L'autre SOS qui vaillera la peine d'être lancé est que les Députés doivent aider à faire un état des lieux en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations faites dans le texte du moratoire pris le 06 Mars 2006 en conseil des Ministres et qui expire logiquement le 05 Mars 2007 à 00 heure. L'organe interministériel chargé du suivi et de la gestion des risques biotechnologiques, je veux parler du Comité National de Biosécurité (CNBS) a été certes installé mais malheureusement en panne pour des raisons de fonctionnement. Ils ne mènent jusque là aucune action permettant une large information du public encore ignorant des risques et avantages que comporterait l'utilisation des produits OGM, tel que le recommande le texte du moratoire. Le CNBS est en panne est-on tenté de dire. Toutes autres tentatives pour se lancer dans une science qui n'a pas encore révélé toutes ses facettes seraient suicidaires tant pour les pouvoirs publics que pour les populations. D'où l'urgence de lancer un vibrant SOS en direction des élus du peuple que sont les Députés afin que tout le monde soit mis au même niveau d'information et surtout que pour cette fois-ci, l'argent considéré depuis toujours comme le nerf de la guerre ne dicte pas sa loi en lieu et place de celle des parlementaires. Il s'agit là d'une question de conscience individuelle et collective.